



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHSCT SD 65 DU 10 MARS 2022



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRÉNÉES 2022

Objectifs stratégiques ministériels

OSM 2020-2021
Axes stratégiques

AXE 1
Prendre en compte le retour
d'expérience sanitaire

AXE 2
Structurer les actions de
prévention sur la base de
l'évaluation des risques
professionnels

AXE 3
Préciser le rôle des pôles
académies de la prévention,
des CP et des AP et des
ISST

AXE 4
Répondre aux enjeux de la
médecine de prévention

OSM 2022
Axes stratégiques

Les OSM 2022
concernent les
personnels
SDJES qui sont
désormais
intégrés dans les
DSDEN.

AXE 1
Renforcer l'organisation de
la santé, de la sécurité et
des conditions de travail

AXE 2
Généraliser la prise en
compte de l'évaluation des
risques professionnels dans
les programmes annuels de
prévention

AXE 3
Accompagner les
démarches de qualité de vie
au travail

AXE 4
Renforcer la prise en
compte des risques
bâtimentaires dans les
politiques de prévention

Axe 1: Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
<p>La mise en œuvre effective d'actions de prévention nécessite l'action complémentaire des conseillers de prévention académique, départementaux, des assistants de prévention et des inspecteurs santé sécurité au travail</p>	<p><u>DASE</u> : animation du réseau académique de prévention, axes de travail des conseillers départementaux, suivi des actions des CPD, APC et APE.</p> <p><u>DSDEN</u> : Nécessité de professionnaliser le réseau de prévention en respectant le minimum de 20% de temps alloué aux missions de prévention pour les assistants de prévention de circonscription, retranscrit dans la lettre de cadrage signée par les IEN.</p> <p><u>Moyens de prévention départementaux :</u> 2 CPD : 100% catégorie A et 50% catégorie B 1^{er} degré : 5 assistants de prévention de circonscription Calendrier annuel de réunions CPD/APC et réunions entre les APC sur des thématiques telles que le suivi des signalements RSST, la cotation de l'évaluation des risques, la remontée des DTA et DTR, etc.</p> <p><u>Intervention en CHSCT :</u> information, suivi de décision et bilan annuel.</p>	<p>ISST CPA</p> <p>DASEN SG IEN</p> <p>CPD</p> <p>APC</p>

Axe 1: Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
<p>Encouragement des EPLE à disposer de 2 AP: un de la fonction publique d'État, un de la fonction publique territoriale</p>	<p><u>2nd degré</u> :</p> <p>42 assistants de prévention établissement Information de l'existence du réseau avec une présentation par les CPD lors des réunions de bassin de personnels de direction et point d'informations ponctuelles telles que la commission d'hygiène et de sécurité, l'appui des APE sur les thématiques (amiante, radon, QAI...)</p> <p><u>Renforcer le pilotage au sein des EPLE</u> :</p> <p>suivi des inscriptions des APE et APC sur l'enquête annuelle interview pour le traitement de leur formation initiale et continue</p> <p>Assurer le suivi des inspections et visites-conseils de l'ISST :</p> <p>Alimenter le plan de prévention. Assurer le suivi des inspections des LP ayant des ateliers bois suite à l'accident de Revel.</p>	<p>CPD DASEN – SG – IEN CPA - ISST</p> <p>CPD</p> <p>CPD APC-APE</p>

Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques

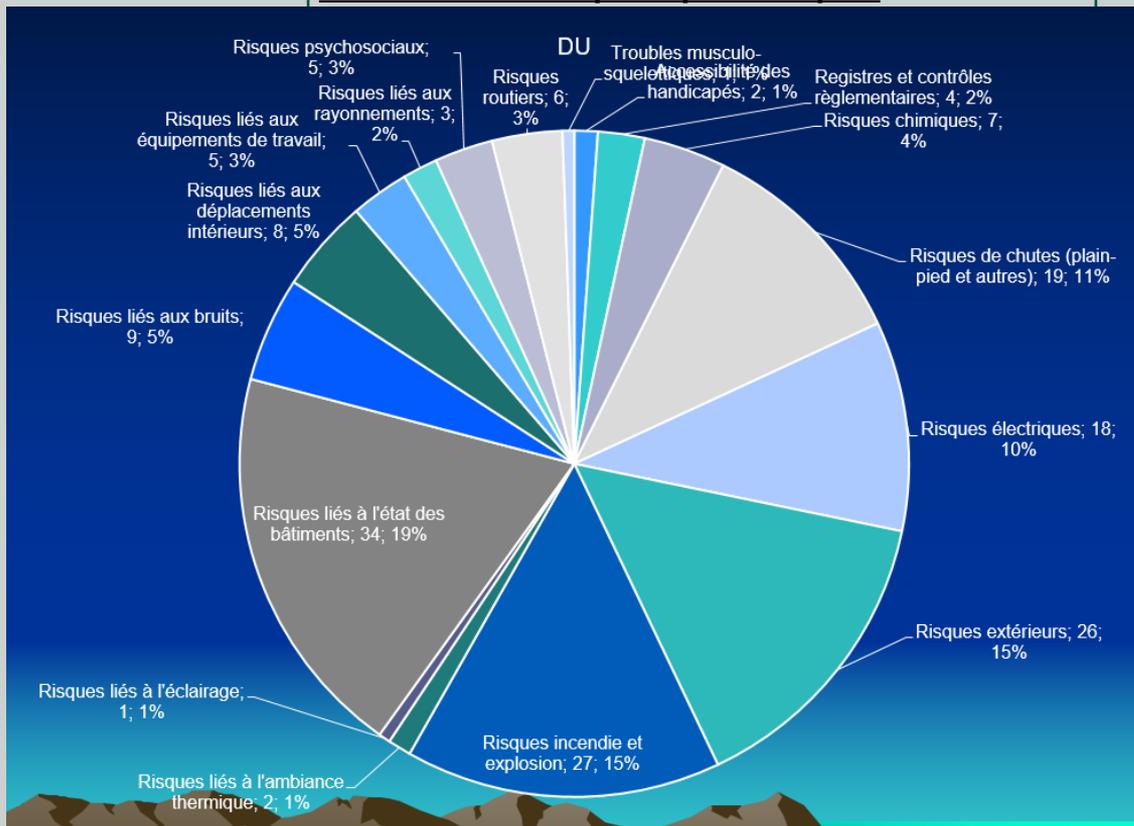
Déclinaison départementale

Acteurs

DUER :

Document
Unique
D'Évaluation
Des
Risques
Professionnels

Identification des principaux risques



DASEN –
SG
CPD

Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs																																				
<p>RSST :</p> <p>Registre Santé Sécurité Au Travail</p>	<p>Identification des principaux risques :</p> <table border="1"> <caption>Identification des principaux risques</caption> <thead> <tr> <th>Risque</th> <th>Nombre d'incidents</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Risques liés à l'hygiène</td> <td>38</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Risques psychosociaux</td> <td>36</td> <td>28%</td> </tr> <tr> <td>Risques liés aux déplacements intérieurs</td> <td>2</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Risques liés aux équipements de travail</td> <td>11</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Risques liés à l'état des bâtiments</td> <td>11</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Risques liés à l'ambiance thermique</td> <td>7</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>Risques liés à la qualité de l'air</td> <td>3</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Risques incendie et explosion</td> <td>2</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Risques extérieurs</td> <td>12</td> <td>9%</td> </tr> <tr> <td>Risques de chutes (plain-pied et autres)</td> <td>3</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Risques électriques</td> <td>1</td> <td>1%</td> </tr> </tbody> </table>	Risque	Nombre d'incidents	Pourcentage	Risques liés à l'hygiène	38	30%	Risques psychosociaux	36	28%	Risques liés aux déplacements intérieurs	2	2%	Risques liés aux équipements de travail	11	9%	Risques liés à l'état des bâtiments	11	9%	Risques liés à l'ambiance thermique	7	5%	Risques liés à la qualité de l'air	3	2%	Risques incendie et explosion	2	2%	Risques extérieurs	12	9%	Risques de chutes (plain-pied et autres)	3	2%	Risques électriques	1	1%	<p>DASEN – SG</p> <p>CPD</p>
Risque	Nombre d'incidents	Pourcentage																																				
Risques liés à l'hygiène	38	30%																																				
Risques psychosociaux	36	28%																																				
Risques liés aux déplacements intérieurs	2	2%																																				
Risques liés aux équipements de travail	11	9%																																				
Risques liés à l'état des bâtiments	11	9%																																				
Risques liés à l'ambiance thermique	7	5%																																				
Risques liés à la qualité de l'air	3	2%																																				
Risques incendie et explosion	2	2%																																				
Risques extérieurs	12	9%																																				
Risques de chutes (plain-pied et autres)	3	2%																																				
Risques électriques	1	1%																																				

Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
	<p>Déclinaison des actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Risque de chute : information sur les règles et rappel aux assistants de prévention de vérifier l'état du bâti et d'assurer l'analyse et le suivi des conditions de réalisation des accidents. ➤ Risque de manutention : Identification des besoins de formation en postures et orientation des personnels vers l'offre de formation existante ou à créer (partenariat avec le Conseil Départemental pour action APE). <u>Exemple</u> : identification par les CPD des besoins de formation à la prévention aux TMS auprès des documentalistes du département et recherche d'une solution de type intervention en réunion de bassin et/ou intervenir en INSPÉ auprès des stagiaires en documentation. 	<p>DASEN – SG</p> <p>CPD</p>

Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
	<p>Déclinaison des actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Risque routier : accidents de trajet : - Envoyer une information rappel de type support MAIF-MGEN à diffuser à l'ensemble des personnels sur les différentes causes. 	<p>DASEN – SG CPD</p>



Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
<p>Forte augmentation constatée dans les arrêts de travail avant le confinement et en récurrence dans les observations consignées des RSST, rubrique Risques Psycho-sociaux (RPS).</p>	<p>➤ Risque d'agression :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement du nombre de demandes de protection fonctionnelle auprès des services du rectorat. - Recherche de formations de gestion de conflit, communication non-violente institutionnelle ou projet à financer en partenariat PAS. - Proposer plus de modules de formation sur la gestion des troubles du comportement des élèves en favorisant les formations en binôme PE/AESH. - Agir sur l'achat des équipements des écoles en conseillant les collectivités sur des matériels plus adaptés à des élèves en déconcentration sur la base de plusieurs exemples en cours (groupe de travail mairie/EN sur un projet d'école en reconstruction de Tarbes, contacts communautés de communes...) 	<p>AS des personnels</p> <p>AS des personnels AS des élèves - APC</p> <p>IEN formation IEN ASH</p> <p>CPD – APC Directeurs et conseillère pédagogique</p>

Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
	<p>➤ Situations de harcèlement tous types :</p> <p>- Mise à disposition sur le site de la DSDEN :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. des principaux guides du MENJS, 2. de la plaquette à jour de la DRH de proximité 3. des coordonnées de l'AS des personnels-référente harcèlement. 4. Renvoi au site de la DASE 	<p>CPD Référente numérique</p>

Axe 2 : généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axes des orientations stratégiques	Déclinaison départementale	Acteurs
<p>Les DUER enregistrent peu de signalements TMS spontanés mais un fort % de réponses positives dans les questionnaires de visites du CHSCT.</p>  <p>L'impact est à relier à l'augmentation de demandes d'aménagement de postes signalés par l'AS.</p>	<p>➤ Troubles musculo-squelettiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennisation du projet de formation TMS des écoles maternelles de Tarbes dans le plan départemental de formation - Répondre aux demandes d'actions de formations TMS dans le 2nd degré et inscrire des actions dans le plan de formation départemental 1^{er} degré. - Remplacer les matériels adultes et élèves dans une dimension ergonomique auprès des collectivités ou des services académiques en fonction de la compétence - Nécessité d'aligner l'offre et la demande dans les prescriptions des marchés publics. 	<p>DASEN - SG IEN formation CPD – APC</p> <p>CPD - APC</p>

	Déclinaison départementale	Acteurs
<p><i>L'analyse des situations de travail dégradées sur la base des indicateurs fournis par la plateforme ANAGRAM, l'assistante sociale des personnels, les DUER et RSST montre la nécessité de partir de la demande des personnels et de leur écoute.</i></p> <p>-Les situations de travail dégradées sont sources de RPS</p> <p>-Ces situations peuvent avoir des causes organisationnelles, humaines ou techniques, qu'il convient de rechercher pour pouvoir les corriger.</p>	<p><u>Développer la prévention primaire :</u></p> <p> La formation</p> <p> L'information</p>	<p>IA-DASEN - SG</p> <p>APC-CPD IEN formation IEN ASH</p>



Axe 3 accompagner les démarches de qualité de vie au travail

	Déclinaison départementale	Acteurs
	<p><u>DSDEN</u> :</p> <p>Proposer un questionnaire anonyme de type Boussole ANACT</p> <p> pour faire émerger les thématiques et fournir une réponse adaptée organisationnelle, humaine ou technique. Intégrer les personnels SDJES dans l'évaluation des risques.</p> <p><u>2nd degré</u> :</p> <p>en diffusant les documents et supports relatifs à la santé et sécurité au travail :</p> <p> affichages obligatoires, utilisation des applications DUER, RSST sur PGR, fiches à la demande (télétravail, TMS...), coordonnées numéros d'assistance et de conseils.</p>	IA-DASEN - SG

Axe 4 : renforcer la prise en compte des risques bâtimentaires dans la politique de prévention

	Déclinaison départementale	Acteurs
	<p><u>Politique de prévention :</u></p> <p> Suivi des observations RSST</p> <p> Suivi des signalements DUER :</p> <ul style="list-style-type: none">  Dossier Technique Amiante  Dossier Technique Radon  Qualité de l'Air Intérieur <p> Echanges avec les collectivités en amont des créations ou restructurations</p>	<p>IA-DASEN - SG</p> <p>CPD</p> <p>APC</p> <p>APE</p>